

(Carte blanche en réponse aux propos tenus par le Ministre des Finances, Vincent Van Peteghem dans le journal « Le Soir » du 5 octobre 2021 avec lancement ce 8 décembre 2021 de la campagne « #quiestlarchitecte »)

L'architecte : un créatifsauf en Belgique ! #quiestlarchitecte

Van Gogh et Monet n'ont fait que reproduire sur des toiles des paysages que tout le monde pouvait voir et pourtant, qui oserait nier la créativité de ces artistes ?

Léopold II disait de la « grande » musique qu'il s'agissait d'« *un bruit qui coûte cher* ».

Tout le monde peut faire du bruit mais tout le monde n'est pas Brahms, Beethoven ou Mozart.

A quel moment un bruit devient-il de la musique, où est l'acte créatif ?

Quant à la littérature, n'est-elle pas une simple succession de mots et ce qui distingue un roman d'un mode d'emploi, c'est que le premier raconte une histoire. Et encore, un mode d'emploi raconte aussi une histoire, l'histoire technique d'une télévision ou d'un robot ménager.

Et quid de l'architecture ? L'architecte est lui aussi un créatif même s'il doit négocier avec de nombreuses contraintes techniques ou réglementaires. La composition spatiale, la lumière, les matières, ... font partie intégrante de son processus de réflexion.

Et pourtant l'architecte doit être considéré, selon le Ministre des Finances, Vincent Van Peteghem, comme un technicien non créatif qui abuse de façon illégitime du régime fiscal lié aux droits d'auteur.

Ces propos sont pour le moins tranchants et certainement glaçants pour tous les architectes.

Toute une profession a été injuriée : une chose est de supprimer le régime fiscal (favorable) lié aux droits d'auteur, une autre est d'affirmer qu'il ne peut être question du droit d'auteur lui-même puisqu'il n'y aurait pas création en architecture.

Comment peut-on décemment affirmer que les architectes ne créent pas d'œuvres originales susceptibles de faire naître dans leur chef des droits d'auteur ?

Tout d'abord sur le plan juridique, les propos de l'actuel Ministre des Finances constituent une hérésie.

Mais de façon plus fondamentale, contester le caractère créatif du travail de l'architecte revient à exclure l'architecture du domaine culturel et témoigne d'une volonté d'appréhender le monde d'aujourd'hui de façon essentiellement pour ne pas dire exclusivement économique : *Mes pensées sont dictées par des préoccupations financières lesquelles m'autorisent à tout dire, à tout prétendre, à tout contester sans considération aucune pour la dimension humaine de la société.*

Si l'argent est (malheureusement) devenu une valeur en soi, ne le divinisons pas et ne dépouillons pas la culture de ses richesses (terme apprécié par les économistes) architecturales.

L'architecture, c'est de la culture !

En octobre 2018, l'Ordre des Architectes a fait valider par les trois ministres belges de la culture la « déclaration de Davos » qui avait été signée au début de la même année (22 janvier 2018) par les ministres de la culture des autres pays européens.

Cette déclaration insiste sur la nécessité de mettre la culture du bâti au centre des préoccupations, des responsabilités et des actions des différents gouvernements européens tout en rappelant que *« La culture rend possible la durabilité économique, sociale et environnementale et la stimule. Elle forge notre identité et définit notre héritage. Aussi doit-elle être placée au cœur des politiques de développement, et la contribution qu'elle apporte à la recherche du bien commun doit être soulignée. Il ne peut y avoir de développement démocratique, pacifique et durable si la culture n'est pas au centre de ses préoccupations ».*

Un vent d'espoir a ainsi soufflé auprès de tous les architectes (européens et belges) qui voyaient leur profession reconnue non pas d'utilité mais de nécessité publique : le bâti est source de durabilité économique, sociale et environnementale.

Et le 14 janvier 2021, la Présidente de la Commission Européenne Ursula von der Leyen lance le « nouveau Bauhaus européen » destiné notamment à recevoir les contributions des architectes en vue d'initier en Europe une vague de rénovations des bâtiments, des quartiers bâtis et non bâtis, des espaces publics,et ce en alliant *« durabilité et style ».*

L'architecte, considéré comme un acteur culturel, devient le moteur essentiel du cadre environnemental de demain.

Alors que l'Europe s'enflamme pour considérer l'architecture comme une pièce majeure du domaine culturel et comme un élément fondateur du monde de demain, la Belgique voudrait-elle décréter que l'architecte n'est pas créateur d'œuvres originales pouvant donner lieu à des droits d'auteur ?

Sans doute que l'humilité et la modestie des architectes belges sont partiellement responsables des intentions du politique lequel est cependant – avec les maîtres d'ouvrages et les entrepreneurs – toujours au premier rang pour couper le cordon de l'inauguration de bâtiments dont l'existence n'aurait jamais vu le jour sans l'architecte pourtant invisible lors de cette célébration.

Ce 8 décembre, par le lancement de la campagne de sensibilisation « #quiestlarchitecte », l'Ordre des Architectes veut rappeler que derrière tout édifice, il y a eu un travail de réflexions, de création, de conception, d'établissement des plans et de contrôle de la bonne exécution des travaux, tâches que seul l'architecte peut et est en mesure d'accomplir.

Quelle que soit la taille ou la nature d'un projet de construction, l'inventivité de l'architecte est présente et l'accroissement des normes tant techniques que réglementaires nécessite de plus en plus d'ingéniosité pour satisfaire les attentes du client qu'il soit public ou privé.

La créativité est l'essence même de la profession d'architecte.

Le nier est une aberration et la manifestation de l'incapacité de nos gouvernants à appréhender avec intelligence le fonctionnement de notre société en pleine évolution, à relever avec lucidité tous les défis actuels et à anticiper avec clairvoyance l'avenir.

Il y a toutes les raisons du monde d'être inquiet mais les architectes feront toujours entendre leur voix : ils contesteront et manifesteront si nécessaire, prendront évidemment leurs responsabilités et contribueront avec détermination au développement du monde de demain.

Et l'Ordre des Architectes en sa qualité d'acteur de la démocratie sera toujours là pour les soutenir.

Philippe Meilleur et Frédéric Lapôtre
Président et Secrétaire général du Cfg-OA